



LIEGE ZONE 2
IILE - SRI
Service Opérationnel

Herstal, le 06 janvier 2021

Département PRÉVENTION

Contact : MOREAU Christine
Tél./GSM : 04/340.25.49
Fax : 04/340.25.55
Email : c.moreau@iile.be

Monsieur le Bourgmestre

de et à

4000 LIEGE

A rappeler dans tout courrier :

Voire lettre du :	Vos références :	Nos références :	Annexe(s) :
S/O	SSSP 22759	01/34/1694/LCR/CME/MC	S/O

Objet : **Rapport de prévention - Ensemble d'immeubles comprenant 11 logements et 2 commerces**
Rue Puits-en-Sock, 144-146-148-150 à 4020 LIEGE

Demandeur :

CONFIDENTIEL CONFIDENTIEL



01/34/1694

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à la réception de documents transmis ces derniers jours par M. **CONFIDENTIEL**, nous sommes en mesure de constater que tous les travaux demandés dans notre rapport du 20/10/2020 (Réf. 01/34/1694/LCR/CME/MC) ont été réalisés.

En conclusion :

- Pour le **commerce du N°144**, nous estimons que le niveau de sécurité incendie est satisfaisant.
- Pour les **logements du N°144**, nous considérons que le niveau de sécurité incendie est satisfaisant.
- Pour le **N°146**, conformément à notre rapport précédent, notre avis concernant la sécurité incendie de l'immeuble est satisfaisant.
- Pour le **N°148**, étant une habitation unifamiliale, nous n'avons pas de conclusion à émettre. Toutefois, les travaux demandés ont été effectués.
- Pour le **N°150**, comme le commerce est vide et le restera jusqu'à la vente, nous n'avons pas de conclusion à émettre actuellement et nous serons reconsultés lorsqu'une activité y sera envisagée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, en l'expression de notre parfaite considération.

L'agent préventionniste,

MOREAU Christine

Le Responsable du Département,

Capt. CHARBON Laurent ing.

Le Commandant de zone,

Cpl. SCEVENELS Luc ir.

LIEGE ZONE 2 IILE-SRI
Adresse postale :
Rue Ransonnet, 5 à 4020 Liège
www.iile-sri.be

Bureau :
Rue Basse-Campagne, 1 à 4040 Herstal
prevention@iile.be

Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs
S.C.R.L

0248.929.120 RPM Liège

Nous attirons votre attention sur le caractère payant de nos prestations. Les tarifs appliqués sont fixés dans le Règlement sur la tarification des prestations payantes de l'IILE-SRI. Ce règlement est à votre disposition sur notre site internet www.iile-sri.be dans l'onglet "prestations payantes".

RAPPORT_01341694_210106_ENSEMBLE D'IMMEUBLES.DOC

Page 1 sur 1

Scanné avec CamScanner